Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D15_03_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 20 avril 2026	Délibération N° 15-03-2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents :15

Votants : 18

Objet :

Désignation d'un représentant de la Commune au sein de l'Association Départementale des Plus Belles Baies du Monde

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, M. Philippe BELZ, Mme Sophie BELLAY, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, Mme Caroline LE BARON, M. Eddy LEMAITRE, Mme Laurence MONFORT, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Mme Christine HOCHARD.

Absents excusés : Monsieur Guillaume BEDIN absent excusé ayant donné pouvoir à M. Alexandre FERREIRA, M. Philippe DELHAYE absent excusé ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Julien GOSSE absent excusé ayant donné pouvoir à M. Philippe BELZ et M. David MARY.

L'histoire des "Plus Belles Baies du Monde" est née d'une amitié et d'un amour commun de trois hommes pour le Golfe du Morbihan, Bruno Bodard, Michel Met et Hervé Laigo, qui ont décidé de créer un club. Les bases de l'association ont été élaborées à Londres le 12 novembre 1996.

Le Club des Plus Belles Baies du Monde est une association internationale, et une marque déposée, créée à Berlin le 10 mars 1997, regroupant des structures représentant chacune une collectivité offrant une façade maritime sur une baie exceptionnelle du littoral mondial.

Les membres de ce club doivent respecter quelques engagements comme :

- sauvegarder leur patrimoine naturel
- préserver leur identité
- respecter les modes de vie et les traditions des Hommes qui y vivent tout en s'inscrivant dans l'objectif d'un développement économique compatible avec ces engagements.

M. Erwan DELSAUT, Maire de PLOUHARNEL expose à l'assemblée que suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer un représentant de la Commune au sein l'Association Départementale des Plus Belles Baies du Monde.

Il propose la candidature suivante :

- M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE – membre titulaire

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D15_03_2026-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation d'un représentant de la Commune au sein l'Association Départementale des Plus Belles Baies du Monde :

- M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE

Autorise M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Plouharnel, le 21 avril 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

